



# Le Département et les Communautés de Communes construisent le réseau de fibres optiques en Haute-Saône



## DOSSIER DE PRESSE

Syndicat Mixte Haute-Saône Numérique  
Maryline AMIOT, Responsable Communication  
Tél. 03 84 97 37 02  
[communication@hautesaonenumerique.fr](mailto:communication@hautesaonenumerique.fr)

L'avenir se construit en Haute-Saône



[www.haute-saone.fr](http://www.haute-saone.fr)

## AVANT-PROPOS

Le Département de la Haute-Saône a choisi de se saisir de la question de l'aménagement numérique en construisant un réseau Très Haut Débit public en Haute-Saône.

Ce projet représente un investissement de près de 90 millions d'euros dont l'objectif est d'assurer à horizon 2020 un débit minimum de 8 Mb/s pour tous les foyers haut-saônois dont près de 80% seront éligibles au THD (très haut débit) et bénéficieront de débits bien supérieurs dépassant les 30 Mb/s.

La pertinence du modèle de déploiement du Très Haut Débit porté par le Syndicat mixte Haute-Saône numérique n'est plus à démontrer : construit sur mesure pour les territoires ruraux délaissés par les opérateurs privés, ce projet d'aménagement numérique est cité en référence par l'Agence du Numérique, structure nationale.

Cela montre une nouvelle fois que la Haute-Saône sait innover !

Ce plan ambitieux est absolument essentiel pour notre avenir et traduit la mobilisation du Département de la Haute-Saône et des Communautés de communes du département.

Ainsi, la Haute-Saône est dans le premier quart des Départements de France à avoir lancé un projet de déploiement ayant fait l'objet d'un accord de financement de l'Etat et de la Région Bourgogne-Franche-Comté.



## POSE DU NŒUD DE RACCORDEMENT OPTIQUE (NRO) DE SAINT-LOUP-SUR-SEMOURSE POUR L'ARRIVÉE DU THD (TRÈS HAUT-DÉBIT)

La pose du Nœud de Raccordement Optique (NRO) de Saint-Loup-sur-Semouse est inaugurée ce jour par Yves Krattinger, Président du Département de la Haute-Saône et du Syndicat mixte Haute-Saône Numérique, en présence d'Anthony Marie, Président de la Communauté de communes de la Haute-Comté.

**Dans un réseau de desserte par fibre optique (FttH), le NRO est le lieu où convergent les lignes des abonnés d'un même quartier, d'une même ville ou d'un groupement de plusieurs villes. On peut le comparer au NRA (Nœud de Raccordement d'Abonnés) ou au central téléphonique de la boucle locale cuivre.**

**Ce NRO a été construit par la société CEGELEC et installé par la société Haefeli de Lure. Il mesure 3m de hauteur, 8,6m de longueur et 2,5m de largeur. A vide, il pèse 27 tonnes et équipé de tout le matériel passif, il pèse 29 tonnes.**

Il faut savoir qu'un NRO pour 12 000 prises n'occupe que 12 m<sup>2</sup>. Celui de Saint-Loup-sur-Semouse est de 18m<sup>2</sup>. En comparaison, le NRA de Saint-Loup-sur-Semouse occupe une surface de 100 m<sup>2</sup> soit 5 fois plus que le NRO.

Pour Saint-Loup-sur-Semouse, le NRO va regrouper les prises de :

Commune	CC	Pourcentage de prises FttH dans la commune
Aillevillers-et-Lyaumont	CC de la Haute-Comté	2,8%
Bouligney	CC de la Haute-Comté	100,00%
Corbenay	CC de la Haute-Comté	13,9%
Fleurey-lès-Saint-Loup	CC de la Haute-Comté	100,00%
Fontaine-lès-Luxeuil	CC de la Haute-Comté	98,8%
Magnoncourt	CC de la Haute-Comté	100,00%
Saint-Loup-sur-Semouse	CC de la Haute-Comté	100,00%

**Le NRO gèrera les 3 220 prises FttH (Fiber to the Home; Fibre jusqu'à la Maison) prévues sur la plaque de Saint-Loup-sur-Semouse ainsi que 8 sous-répartiteurs optiques (SRO) :**

Commune du SRO	Nbre de SRO	Nbre de prises FttH	Nbre de prises Total	Communes concernées
Saint-Loup-sur-Semouse	4	440	1801	Saint-Loup-sur-Semouse
		484		Aillevillers-et-Lyaumont
		342		Bouligney
		535		Saint-Loup-sur-Semouse
Corbenay	1	448	448	Corbenay
				Fontaine-lès-Luxeuil
				Saint-Loup-sur-Semouse
Fontaine-lès-Luxeuil	2	310	672	Fontaine-lès-Luxeuil
		362		
Magnoncourt	1	299	299	Fleurey-lès-Saint-Loup
				Magnoncourt
				Saint-Loup-sur-Semouse

## Raccordement

Sur l'ensemble du projet de construction de fibres optiques en Haute-Saône, il a été acté qu'Haute-Saône Numérique raccordera la fibre jusqu'aux foyers. Ceux qui désireront s'abonner à la fibre payeront un Frais d'Accès aux Services (FAS) de 100 €.

Haute-Saône Numérique va proposer aux opérateurs commerciaux d'envergure nationale (OCEN) tel qu'Orange, SFR, Bouygues et Free d'être présents sur le réseau. D'autres opérateurs fibres tel que K-Net, ComCable, NordNet, Coriolis pourront également être présents sur le réseau activé.

Ces Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) pourront proposer sur le réseau fibre de HSN des offres variées. L'offre de base permettra pour tous les abonnés d'avoir un accès internet de 100 Mbps symétrique c'est-à-dire en débit montant et débit descendant. D'autres offres peuvent être proposées, elles varient selon le débit ; 200 Mbps, 500 Mbps et peuvent aller jusqu'à 1Gbps.

Le prix moyen mensuel est de 29,90 € pour un débit symétrique de 200 Mbps.

## Financement du projet FttH

Dossier 2018 Valant Phase 2 de l'instruction FSN	Coût Total	Subvention Etat
Collecte fibre optique NRA / NRO	3,38 M€	1,57 M€
Desserte FttH BLOM	29,38 M€	5,24 M€
Raccordements FttH sur 10 ans	15,39 M€	3,89 M€
Transport anticipé de la future BLOM	0,49 M€	0,23 M€
Raccordement spécifique des sites prioritaires	0,74 M€	0,06 M€
<b>TOTAL</b>	<b>49,40 M€</b>	<b>10,98 M€</b>

Le montant global du projet est de 49,40 M€.

L'Etat finance par le biais du FSN 10,98 M€

La Région finance 12,2 M€

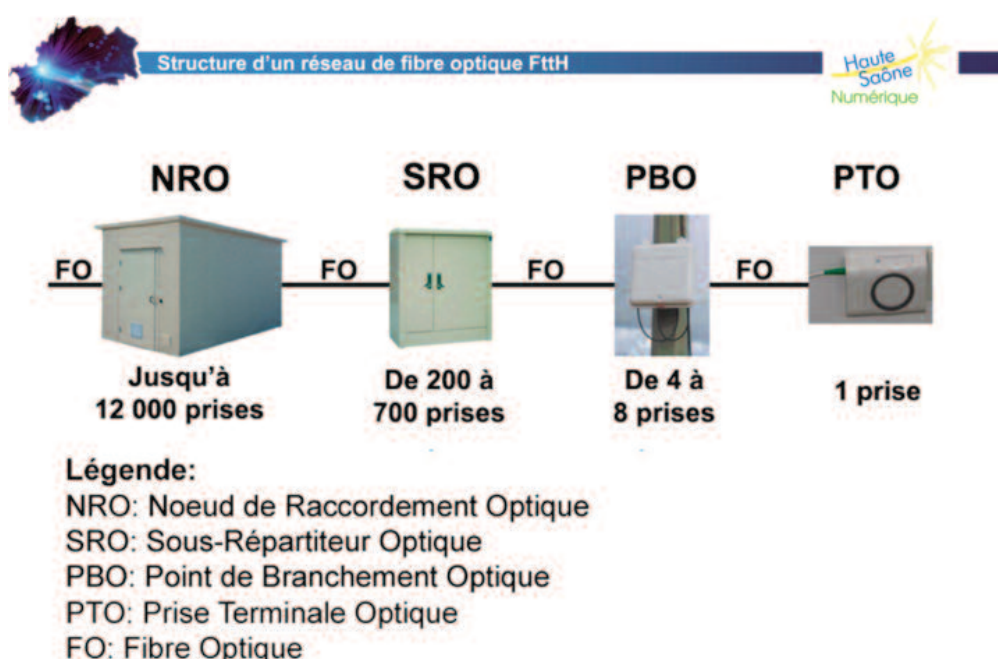
Le Département, les Communautés de Communes et HSN financent le reste c'est-à-dire 26,22 M€.



## Méthodologie

Dans un réseau de desserte par fibre optique (FttH), le NRO est le lieu où convergent les lignes des abonnés d'un même quartier, d'une même ville ou d'un groupement de plusieurs villes. On peut le comparer au NRA (Nœud de Raccordement d'Abonnés) ou au central téléphonique de la boucle locale cuivre.

Les NRO sont tous reliés entre eux via le réseau de collecte c'est-à-dire l'Arc Optique. Une Zone arrière peut comprendre jusqu'à 12 000 prises :



Les Sous-Répartiteurs Optiques (SRO) dépendent des NRO. Le total de SRO à poser est de 113. Depuis le 21 août 2018, 108 visites terrain ont été réalisées et 94 implantations ont été validées.

Les visites terrain d'implantation, à l'initiative de HSN, ont lieu en présence d'un représentant de la commune et du syndicat et donnent lieu à la signature d'une autorisation d'implantation par le maire de la commune, une fois l'implantation validée.

Le marché subséquent De Saint-Loup-sur-Semouse (vague n°10) sera attribué le 27 mai 2019.

Les études ont débutées le 05 février 2019 et ont été finalisées le 06 mai 2019. Les travaux pourront ensuite débuter courant octobre 2019. La réception des SRO (sous-répartiteur optique) interviendra entre novembre et décembre 2019. L'ensemble des prises sera livré en juillet 2020.

## LE TRÈS HAUT DÉBIT POUR QUOI FAIRE ?

Cette nouvelle technologie va transformer en profondeur les usages. Chez soi, cette avancée ouvre des perspectives nouvelles grâce aux échanges et aux téléchargements ultrarapides dans tous les domaines : administration, réseaux sociaux, télétravail, télé-éducation, protection du domicile, maîtrise de l'énergie, domotique...

En entreprise et dans les administrations, le Très Haut Débit permet le travail collaboratif par visioconférence sans se déplacer, le partage en temps réel de fichiers volumineux, le stockage à distance et de manière sécurisée d'importants volumes de données.

## ANNEXE

# LE SYNDICAT MIXTE HAUTE-SAÔNE NUMÉRIQUE

Le syndicat mixte Haute-Saône Numérique regroupe le Département et les Communautés de communes de Haute-Saône adhérentes. Sa création a été votée le 8 juillet 2013 par l'Assemblée départementale et est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Créé dans un esprit de solidarité territoriale et pour faire face aux carences d'initiatives privées, le Syndicat mixte Haute-Saône Numérique a en charge la conception, la construction, l'exploitation mais également la commercialisation de réseaux de télécommunications électroniques à Très Haut Débit. Il bénéficie de financements publics et garantira une meilleure cohérence territoriale en matière de gestion des projets d'aménagement numérique.

Le Syndicat mixte est présidé par Yves Krattinger, Président du Conseil départemental

Les vice-présidents sont

- Nadine Bathelot, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente du Syndicat mixte.
- Joseph Chaveca, 2<sup>ème</sup> Vice-président du Syndicat mixte.

Ces fonctions n'appellent pas d'indemnités.










### Communautés de communes adhérentes

Communautés de communes adhérentes	Délibération HSN	Arrêté préfectoral
Communauté de Communes des Monts de Gy	Membre fondateur	30/12/2013
Communauté de Communes de Rahin et Chérimont	Membre fondateur	30/12/2013
Communauté de Communes des Hauts du Val de Saône	Membre fondateur	30/12/2013
Communauté de Communes des Mille Etangs	Membre fondateur	30/12/2013
Communauté de Communes des Quatre Rivières	Membre fondateur	30/12/2013
Communauté de Communes du Pays de Lure	Membre fondateur	30/12/2013
Communauté de Communes du Pays Riolais	Membre fondateur	30/12/2013
Communauté de Communes du Val de Gray	Membre fondateur	30/12/2013
Communauté de Communes du Pays de Luxeuil	19/02/2014	23/04/2014
Communauté de Communes du Pays de Villersexel	19/02/2014	23/04/2014
Communauté de Communes des Savoir-Faire	19/02/2014	23/04/2014
Communauté de Communes des Combes	04/07/2014	26/05/2014
Communauté de Communes du Pays de Montbozon-Chanois	04/11/2014	28/11/2014
Communauté de Communes Terres de Saône	04/11/2014	28/11/2014
Communauté de Communes de la Haute-Comté	04/11/2014	28/11/2014
Communauté de Communes Triangle Vert	04/11/2014	28/11/2014
Communauté de Communes du Val Marnaysien	20/05/2015	06/08/2014
Communauté de Communes du Pays d'Héricourt	12/12/2018	28/12/2018

# LE DÉPLOIEMENT DU NUMÉRIQUE EN HAUTE-SAÔNE

- Travaux de mise en place des fourreaux (gaines qui accueillent la fibre optique) et commande de la fibre optique (durée selon le volume de travaux)
- Travaux de pose de la fibre optique (durée selon le linéaire de fibre à poser)
- Construction d'armoires PRM (Point de raccordement Mutualisé) et leur raccordement aux NRA via les fibres déployées



	Fibre optique		Fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH)
	Réseau cuivre de l'opérateur téléphonique historique		Modernisation du réseau câblé (FttLA)
	Réseau câblé		Montée en débit (MeD) via l'accès à la sous-boucle du réseau France Télécom
	Station d'émission (réseau hertzien)		Réseau hertzien terrestre pour l'accès fixe
	Noeud de réseau		



# NOTES

---



---

Syndicat Mixte Haute-Saône Numérique  
Hôtel du Département  
23 rue de la Préfecture  
70000 VESOUL

Le projet d'aménagement numérique de la Haute-Saône bénéficie d'un financement exceptionnel de :

